

**RENELMONT** Noville, Cortil, Franc-Waret

# « Trop de camions dans trois villages »

**Une pétition circule à Noville-les-Bois. Trop de camions transitent, illégalement parfois, dans les cœurs de trois villages, dénoncent les plaignants.**

● **Samuel HUSQUIN**

Renelmont est frère du développement de son zoning. Et ce n'est pas ce poumon économique de la commune que ces rivaux veulent sacrifier. « Mais avec son développement, on constate un trafic de plus en plus important à travers nos villages », dénonce Etienne Roland pour l'ASBL « Renelmont Villages et Patrimoine ». « Un trafic qui commence réellement à poser problème ». Sécurité des usagers faibles, fissures dans les façades dues aux vibrations, perte de tranquillité... Les nuisances sont dénoncées par une petite centaine de signataires de la pétition. Quelles sont les grandes lignes des doléances ?

**1** **Traversée de Noville-les-Bois** Un trafic important vient de la grand-route qui relie Eghezée à Andenne. « Et pour rejoindre le zoning de manière plus rapide, ils coupent par le centre de Noville au lieu de faire le tour par le carrefour de Bie-



EdA - 2011017630

rioux et puis revenir par Hingeon, via l'autoroute », déplorent les opposants. « Bien évidemment, cela leur fait une sacrée réduction de parcours : c'est 4,7 km au lieu de 10,3 km... » Un arrêté communal interdit la traversée de Noville pour les plus de « 6 tonnes ». « Mais il y aurait apparemment des soucis dans la signalisation : les panneaux ne seraient pas conformes. »

**2** **Traversée de Cortil-Wodon** Un autre raccourci serait emprunté par les poids lourds au départ de la rue de

Haret. « Et là, il n'y a aucune panneau, aucune interdiction », regrettent les rivaux.

**3** **Traversée de Franc-Waret** « Un flux important, en provenance de l'activité des carrières, passe par la rue du Sart Herman. Pour quoi ne pas prolonger le trafic vers Hingeon, l'autoroute et retour à la sortie Noville ? », s'interrogent les opposants. ■

## Un comptage à Cortil-Wodon

Le bourgmestre Jean-Claude Nihoul n'avait toujours pas reçu la pétition mais il n'en ignore pas les thèmes parcourus. « Pour ce qui est de la traversée de Noville, c'est un problème que nous soumettons à la police tous les trois mois. Mais un arrêté communal existe. Il faut le faire respecter », insiste le mayor. Pour ce qui est de la traversée de Cortil, Jean-Claude Nihoul est plus nuancé. « Ya-t-il un tel trafic ? », relativise-t-il. « Il faudrait d'abord faire un comptage avant de prendre des mesures. » Quant à la commune de Franc-Waret, la commune n'a que peu de pouvoir en la matière. Il s'agit d'une voirie régionale.



Les rivaux aimeraient que l'on installe la même signalisation à hauteur de l'entrée vers Cortil-Wodon.